



**CNT CONFEDERATION
NATIONALE DU TRAVAIL**
SYNDICAT DE COMBAT ! AUTOGESTIONNAIRE ET SANS PERMANENT !

Fédération des Travailleurs de l'Éducation

CNT-FTE - 18 avenue de la Gloire - 31000 Toulouse - Téléphone : 06 26 50 01 36
mail : fede-educ@cnt-f.org - site : <http://cnt-f.org/fte/>

Le 10 mai 2010

Évaluations nationales CE₁ : c'est toujours non !

L'année dernière, dans le cadre du mouvement de contestation des mesures Darcos, nous nous étions mobilisé-es contre les absurdes et dangereuses évaluations nationales des CM2 et des CE1.

Un grand nombre d'enseignant-es n'avait pas fait passer les évaluations, ou n'avait pas renvoyé les résultats. D'autres avaient fait le choix d'une passation non conforme aux injonctions ministérielles. Des parents avaient même "subtilisé" les livrets de leurs enfants ou n'avaient pas envoyé ces derniers à l'école.

Cette année, les évaluations reviennent et les raisons de les refuser sont toujours les mêmes :

- x refus d'évaluer nos élèves sur des compétences non abordées en cours d'année, de les mettre en échec et d'instaurer un climat de classe et une relation à l'opposé de ce que nous souhaitons
- x refus de voir les écoles mises en concurrence (les résultats aux dernières évaluations ont été comparés par les inspections qui ont pointé certaines «mauvaises» écoles),
- x refus du mode de notation qui attribue le score de zéro à l'enfant qui aura fait une seule erreur sur six de la même manière que s'il avait tout faux,
- x refus d'une vision élitiste et productiviste de l'école et de l'enseignement

Le seul moyen efficace pour permettre que les élèves de CE1 ne passent pas les évaluations est la GREVE. Cela a fonctionné cette année pour les évaluations CM2, auxquelles ont échappé les enfants des classes d'enseignant-es grévistes, notamment à Paris et à Montpellier. Personne ne peut faire passer les évaluations à notre place ! Aucune sanction n'a été possible, la grève reste un droit : utilisons le !

Un préavis de grève national est déposé par la FTE pour toute la semaine des évaluations. Une solidarité peut se mettre en place dans les écoles pour que les enseignant-es de CE1 ne soient pas laissé-es seul-es face à ces évaluations et leur refus. Nous sommes tous concerné-es !

Mettons en place de caisses de solidarité pour permettre aux enseignant-es de CE1 de faire grève les 4 jours !

**Nous ne pouvons entériner ce que nous refusons l'année dernière !
Nous appelons donc TOUTES et TOUS les collègues à organiser la grève selon des modalités choisies par les conseils des enseignant-es (par exemple, grève des enseignants de CE1 avec soutien financier des collègues)**